



## Champ d'indemnisation aléas thérapeutique

Par **rucama**, le **22/12/2008** à **15:23**

Ma femme est décédée lors de l'accouchement de notre 3ième enfant en 2001, cet accident peut il rentrer dans le cadre d'indemnisation pour aléas thérapeutique ?

Par **guilotine**, le **08/01/2009** à **11:04**

bonjour toutes mais condoléances,

sa n'est pas aussi simple il faut deja déterminer avec certitude si c'est bien un aléas thérapeutique ou une erreurs médicales la un médecin expert est indispensable c'est évidemment purement médicales.

Je vous propose un liens utile ou vous pourrais consulter a loisir les différentes étape et divers,

**avant tous :**

se qui n'est pas dit aux liens c'est que en réalité Oniam et **une commission de recours amiable déguiser** se qui fait que aux final vous avez deux options soit:

vous passer par la commission Amiable interne hôpital clinique ou divers la ou sa c'est passer,

ou par ONIAM ,

clairement inter hôpital c'est bien plus rapide pour aux final le même resulta c'est donc la

solution la meilleur,

Oniam étant plus une solution par défaut de commission inter hôpital,  
si aux final rien ne vous conviens vous pourrez ensuite contester ailleurs mais la une aide  
juridique vous sera indispensable

**le liens** <http://www.oniam.fr/>

bonne lecture

cordialement